

Le 13 juillet 2021

Madame, Monsieur,

Le Président de la République s'est exprimé hier sur les mesures à adopter en vue de prévenir une explosion des contaminations au variant Delta du coronavirus. Plusieurs d'entre elles nous concernent directement, notamment :

- L'obligation de vaccination de tous les professionnels des EHPADs avant le 15 septembre,
- L'extension du pass sanitaire aux EHPAD à compter de début août

A ce jour, je n'ai pas encore été destinataire des consignes ministérielles écrites déclinant les modalités de mise en œuvre de ces deux mesures. Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès ces éléments en ma possession.

Cela étant, il paraît évident que le retour à une vie normale ne pourra passer que par la vaccination.

Sachez que la grande majorité des professionnels permanents sont déjà vaccinés.

Aussi, sans présager de ce qui figurera dans le protocole ministériel, je vous recommande de vous faire également vacciner, si vous souhaitez pouvoir continuer à venir visiter vos proches sereinement.

Comptant sur votre implication, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Pettini
Directeur par intérim des Résidences Bocage d'Anjou